

JEFF DE BRUGES DIFFUSION JEFF-DE-BRUGES rappelle Boites Choco'Mauves oursons assortis

- Noms des modèles ou références concernés : Choco'mauves - Petite boite oursons guimauve chocolat noir 160 g Choco'mauves - Grande boite oursons guimauve chocolats assortis 357 g Choco'Mauves - Seau oursons guimauve chocolats assortis 683 g
- Marque : Jeff de Bruges
- Date de durabilité minimale entre le 24/02/2023 et le 31/10/2023
- Date début/fin de commercialisation : du 07/09/2022 au 31/08/2023
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Informations complémentaires : Boîte en PVC transparente contenant des oursons.
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Magasins Jeff de Bruges

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Traces de l'allergène fruits à coques (noisettes et amandes) présents dans les oursons en chocolat noir, non déclarés sur la boîte. Ne concerne pas les produits vendus après le 21/10/2022.
- Risques encourus par le consommateur : Substances allergisantes non déclarées
Anomalie d'étiquetage
- Description complémentaire du risque : Une personne allergique au fruits à coques pourrait faire une réaction allergique

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.

RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement, Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : jeudi 31 août 2023

CONTACT

- Numéro de contact : 0164666899
- Informations complémentaires publiques : Ne pas consommer si allergique aux fruits à coques. Vous pouvez également contacter le service client via la rubrique assistance du site internet Jeff de Bruges.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre